



Comptabilité des exploitations laitières du Grand Ouest en 2005

Les exploitations productives sont aussi plus endettées

En 2005, la productivité des exploitations laitières du Grand Ouest est légèrement plus élevée que dans les autres régions françaises. Ce résultat est très lié à la distribution initiale des quotas laitiers. Au sein du Grand Ouest, les grandes exploitations intensives bénéficient de quotas par actif les plus élevés, de meilleurs taux de productivité mais sont comparativement plus endettées.

La Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie sont les trois premières régions de production laitière en France. Elles représentent à elles seules 45 % des volumes de lait produits : 21 % pour la Bretagne, 14 % pour les Pays de la Loire et 10 % pour la Basse-Normandie.

En Bretagne et en Pays de la Loire, deux litres de lait sur trois sont produits par des exploitations laitières dont la production de lait constitue plus des deux tiers de la marge brute (exploitations laitières spécialisées). En Basse-Normandie, près de quatre litres sur cinq sont issus de ce type d'exploitations. La nouvelle politique agricole commune de 2003 affecte fortement le secteur du lait (cf. encadré p. 6). Elle concerne donc particulièrement le Grand Ouest laitier et plus précisément encore les exploitations laitières spécialisées. L'analyse des performances économiques et financières permet d'évaluer les capacités relatives de ces exploitations à se développer dans ce nouveau contexte.

Un Grand Ouest plus intensif

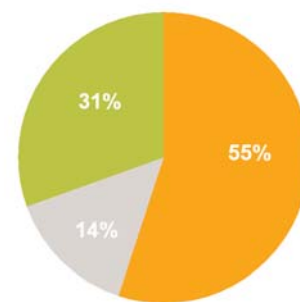
En 2005, la structure de l'exploitation spécialisée laitière du Grand Ouest est différente de celle du reste de la France. Elle bénéficie d'un quota par unité de travail agricole non salarié (utans) plus élevé : 155 970 litres contre 148 600 litres hors Grand Ouest. Par ailleurs, les attributions provisoires de quotas ont per-

mis une production réelle de lait par utans encore plus élevée, atteignant 160 860 litres (149 150 litres hors Grand Ouest).

Avec un cheptel de 44 vaches pour une superficie fourragère principale (SFP) de 51 ha, c'est surtout une exploitation plus intensive. Son taux de chargement est de

Le Grand Ouest assure 45 % de la production laitière française

Champ : exploitations laitières spécialisées



- Production laitière des autres régions françaises
- Production laitière des exploitations non spécialisées lait du Grand Ouest
- Production laitière des exploitations spécialisées lait du Grand Ouest

Source : Agreste - RICA 2005

Davantage de maïs dans le Grand Ouest.

Bretagne et Pays de la Loire, de meilleurs résultats financiers

Structures, systèmes et performances économiques comparés des exploitations laitières spécialisées

		France	Hors Grand Ouest	Grand Ouest	Basse Normandie	Pays de la Loire	Bretagne
Exploitations	nb	58 340	29 580	28 130	7 930	7 790	12 410
Structures							
Quotas laitiers	l/expl.	246 250	232 790	263 750	248 150	265 640	272 520
Quotas laitiers par utans	l/utans	152 070	148 600	155 970	160 200	144 050	161 670
SAU par utans	ha/utans	43	47	40	44	39	37
Systèmes de production							
Part de maïs dans la SFP	%	21	13	30	25	29	35
Vaches laitières sur la SFP	nb/ha	0,8	0,7	0,9	0,8	0,8	0,9
Rendement laitier	l/vache	5 930	5 660	6 220	5 390	6 610	6 570
Litres de lait par ha de SFP	l/ha	4 540	3 930	5 320	4 510	5 070	6 160
Résultats économiques							
Prix	ct. /l	31	31	31	32	31	30
Valeur ajoutée par litre	ct. /l	16	15	17	18	17	17
Excédent brut d'exploitation (EBE) par litre	ct. /l	22	22	22	21	22	22
Excédent brut d'exploitation (EBE) total	/utans	33 990	33 430	34 690	33 800	33 380	36 120
Résultat courant avant impôt (RCAI) total	/utans	17 780	16 760	18 820	16 710	19 390	19 680

Source : Agreste - RICA 2005

0,9 vache laitière par ha de SFP (contre 0,7 ailleurs). Le rendement laitier est de 6 200 litres de lait par vache (contre 5 700 litres). La production de lait par ha de SFP atteint ainsi 5 300 litres (contre à peine 4 000 litres).

Ce système légèrement plus intensif se traduit

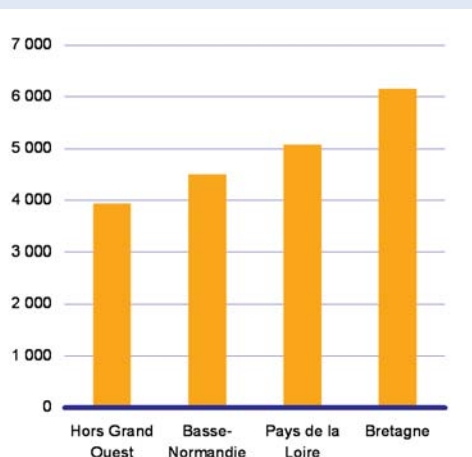
par des coûts de production par litre de lait légèrement plus faibles. Avec un prix moyen identique, la valeur ajoutée par litre est améliorée : environ 17 cts par litre contre 15. L'attribution plus importante de quotas par utans et une plus grande valeur ajoutée par litre de lait expliquent à part égale un supplément de valeur ajoutée de 5 000 euros par utans. En revanche, le niveau des subventions par utans est sensiblement plus faible, notamment pour ce qui concerne les aides du 2ème pilier. L'excédent brut d'exploitation (EBE) par utans, qui inclut les subventions, n'est donc pas beaucoup plus élevé dans le Grand Ouest (+ 1 300 €). Le niveau des emprunts et les charges financières étant de même niveau, le résultat net financier après amortissement et paiement des intérêts financiers (RCAI) n'est pas très différent non plus.

La ferme moyenne laitière spécialisée du Grand Ouest ne se duplique pas à l'identique dans chacune des trois régions. Ainsi, en Pays de la Loire, la production de lait par utans est inférieure à celle du Grand Ouest. En Normandie, le lait est mieux valorisé pour les productions de fromages AOC, ce qui permet d'augmenter très légèrement la valeur ajoutée par litre de lait. Mais la Normandie se caractérise également par des fermages plus élevés. La Bretagne se distingue par une productivité nettement supérieure aux autres régions. Mais l'endettement élevé de ses exploitations pèse sur leur rentabilité. En fin de compte, le résultat financier breton rejoint celui des Pays de la Loire.

Production intensive accrue en Bretagne et Pays de la Loire

Litres de lait par ha de superficie fourragère principale

Champ : exploitations laitières spécialisées



Source : Agreste - RICA 2005

Quatre groupes d'exploitations laitières spécialisées du Grand Ouest

Structures, systèmes et performances économiques comparés des 4 groupes d'exploitations issus d'une classification statistique *

Au-delà des moyennes, une classification selon des indicateurs de taille et de niveau d'intensification fait apparaître quatre groupes d'exploitations plus ou moins homogènes à l'échelle du Grand Ouest. La proportion de ces types d'exploitations est variable dans chacune des régions et explique en partie les variations régionales.

		Grand Ouest	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Exploitations	nb	28 140	4 350	10 370	5 540	7 880
Structures			Quota élevé et SAU réduite	Quota assez élevé et grande SAU	Quota plus réduit et petite SAU	Petit quota et SAU moyenne
Formes sociétaires	%	40	50	65	21	13
Age du chef d'exploitation	ans	43	42	39	47	48
Quotas en litres	l/expl.	263 750	320 150	329 580	219 750	176 780
Quota laitier par utans	l/utans	155 970	184 350	166 830	144 530	125 300
Vaches laitières	nb/expl.	44	50	53	34	35
Surface agricole utilisée (SAU)	ha/expl.	67	59	90	41	59
SAU par utans	ha/utans	40	34	45	27	42
Systèmes de production			Très intensif	Moyen	Intensif	Extensif
Production de lait	l/expl.	272 020	343 050	342 820	224 340	173 010
Part de la SFP dans la SAU	%	76	75	71	80	87
Part de maïs fourrager sur la SFP	%	30	38	34	33	19
Vaches laitières par SFP	nb/ha	0,9	1,1	0,8	1,0	0,7
Rendement laitier	l/vache	6 220	6 910	6 490	6 560	4 910
Litres de lait par ha de SFP	l/ha	5 320	7 740	5 410	6 850	3 350
Productivités économiques			Excellente	Bonne	Préoccupante	Difficile
Part du lait dans le CA	%	69	65	67	75	70
Prix du lait	ct. /l	31	31	31	30	31
Valeur ajoutée par litre de lait	ct. /l	17	18	17	17	17
Subventions par litre de lait	ct. /l	8	7	9	6	9
Exédent brut d'exploitation (EBE) par litre	ct. /l	22	22	22	21	21
EBE par utans	l/utans	34 690	42 580	38 190	30 970	25 680
Résultats financiers			Faibles	Moyens	Elevés	Très faibles
Total des emprunts	/utans	52 240	90 640	66 400	15 230	28 010
Charges financières	/utans	2 860	4 660	3 700	910	1 570
Résultat courant avant impôt (RCAI)	/utans	18 820	17 330	19 100	23 020	16 140
Charges sociales	/utans	4 660	4 960	4 690	4 770	4 330

* La typologie en quatre groupes découle d'une partition réalisée à partir des résultats d'une classification ascendante hiérarchique portant sur plusieurs dizaines de variables.

Plus de 28 000 exploitations spécialisées "lait" dans le Grand Ouest.

160 000 litres de lait par utans, dans le Grand Ouest.

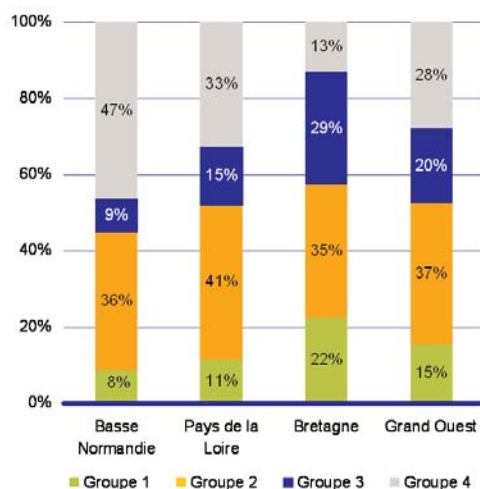
Une meilleure productivité chez les grands producteurs intensifs

Les éleveurs les plus productifs constituent 15 % des exploitations laitières spécialisées du Grand Ouest : **Groupe 1**. Cette proportion varie de 8 % en Basse-Normandie à 22 % en Bretagne. Assez jeunes, ces exploitants adoptent le plus souvent un statut sociétaire du type EARL. Ils disposent de quotas importants : 320 150 litres, soit 20 % de mieux que la moyenne. Ils exploitent cependant des surfaces relativement modestes : 59 ha de SAU, soit 12 % en dessous de la moyenne. Ce système intensif de production se caractérise par une plus forte présence du maïs (38 % de la SFP), un taux de chargement plus important

La part des grands producteurs intensifs est de 15 % dans le Grand Ouest

Classification des exploitations en 4 groupes

Champ : exploitations laitières spécialisées



Source : Agreste - RICA 2005

(1,1 vache laitière par hectare de SFP) et un meilleur rendement laitier (6 900 litres par vache). La production de lait par ha de SFP se monte ainsi à 7 700 litres, soit 45 % de plus que la moyenne du Grand Ouest. Avec ce niveau d'intensification, les résultats économiques par litre de lait restent proches de la moyenne Grand Ouest. Mais l'EBE par utans atteint 42 600 €, niveau le plus élevé des quatre groupes d'éleveurs. Les dettes financières sont très lourdes pour ces exploitations intensives. Après amortissement et paiement des charges financières, le RCAI par utans de ces exploitations ne dépasse pas les 17 300 €, un résultat en dessous de la moyenne du Grand Ouest (18 800 €).

Bonne performance pour les autres grands élevages

Les plus grandes exploitations en surface, **Groupe 2**, sont les plus nombreuses (37 %), et cela dans chacune des trois régions. Il s'agit plus souvent de grandes structures de forme sociétaires (40 % en GAEC et 26 % en EARL) avec les caractéristiques suivantes : quota laitier moyen proche de 330 000 litres, SAU voisine de 90 ha et cheptel bovin rassemblant 53 vaches laitières. Mais compte tenu du travail familial engagé, les droits à produire par utans ne sont pas beaucoup plus élevés que ceux de l'ensemble des exploitations du Grand Ouest (+ 7 %).

Ces exploitations se caractérisent par une consommation assez importante de maïs fourrager (34 % de la SFP) mais un taux de chargement plutôt faible (0,8 vache laitière par ha de SFP). Avec un rendement laitier de 6 500 litres, la production de lait par hectare de SFP s'établit à 5 400 litres, légèrement au-dessus de la moyenne du Grand Ouest.

Là encore, les performances économiques par litre de lait ne se distinguent pas beaucoup de la moyenne du Grand Ouest.

L'EBE par utans atteint 38 000 €, soit 10 % de plus que celui du Grand Ouest. D'importantes dettes financières grèvent cependant le RCAI des exploitations. Celui-ci se fixe à 19 100 € par utans, un niveau proche de la moyenne du Grand Ouest.

Définitions

Le réseau d'information comptable agricole (RICA) recueille annuellement les informations comptables de 82 000 exploitations dans les 25 Etats de l'Union européenne selon des définitions et des règles communes. Cet échantillon représente 95 % du potentiel économique agricole européen. L'échantillon Grand Ouest regroupe 324 exploitations spécialisées lait correspondant aux 28 135 exploitations spécialisées lait d'au moins 8 unités de dimension européennes (UDE). L'univers de base servant à la pondération est issu de l'enquête structure 2005.

Utans : Unité de travail annuel non salarié (équivalent temps plein).

EBE : Excédent brut d'exploitation = Productions + Subventions - Consommations intermédiaires - Salaires.

EBE par utans : Dans l'article, indicateur de productivité apparente du travail familial.

RCAI : Résultat comptable avant impôts = EBE - Amortissements - Charges financières

Rémunération de la production en 2005 = EBE - Annuités de remboursements - Charges sociales.

Les petits élevages intensifs tirent leur épingle du jeu

Le **Groupe 3** représente deux éleveurs sur dix dans le Grand Ouest, mais à peine un sur dix en Basse-Normandie, et jusqu'à trois sur dix en Bretagne. Il se caractérise par une très forte proportion d'exploitations individuelles. Ce sont de petites structures en superficie (41 ha) qui disposent d'un quota laitier de 219 700 litres pour 34 vaches laitières. Ainsi, la surface exploitée par utans demeure très inférieure à celle des exploitations du Grand Ouest (- 32 %) mais le quota laitier attribué par utans n'est pas beaucoup plus faible (- 7%). Les exploitations cultivent du maïs fourrager sur 33 % de la SFP et élèvent une vache laitière par ha de SFP. Avec un rendement laitier avoisinant les 6 600 litres par vache, la production s'élève à 6 800 litres par ha de SFP, soit 29 % de plus que la moyenne du Grand Ouest. Le système de production mis en place est donc très intensif. Ces exploitations reçoivent moins d'aides financières par litre de lait (6 cts contre 8 dans le Grand Ouest), mais au final les résultats économiques par litre sont encore une fois proches de la moyenne des exploitations du grand Ouest. Rapporté au nombre d'utans, l'EBE se limite à 31 000 €, soit 10 % de moins que la moyenne.

Ces exploitations très faiblement endettées ne versent que de très petites annuités de remboursements et affichent par conséquent le meilleur RCAI par utans, 23 000 €.

Les élevages plus extensifs sont à la peine

Les petits élevages plus traditionnels constituent 28 % des exploitations laitières spécialisées : **Groupe 4**. Ce type d'élevage ne représente que 13 % en Bretagne mais 46 % en Basse-Normandie. Il s'agit de structures modestes au statut individuel. Les chefs d'exploitation sont âgés de 48 ans en moyenne contre 43 ans pour l'ensemble du Grand Ouest. Avec un quota laitier plus petit, ils n'élèvent que 35 vaches pour 59 ha en moyenne. Le quota laitier par utans se fixe ainsi à 20 % en-dessous de celui du Grand Ouest, alors que la SAU par utans dépasse de 6 % la moyenne. Ce groupe produit la plus faible quantité de lait, 173 000 litres. La culture de maïs fourrager ne concerne que 19 % de la SFP et le ratio vaches laitières par ha de SFP s'établit à 0,7. Le rendement laitier se situant également en-dessous de la moyenne (4 900 litres contre 6 200 litres), le système d'élevage est plutôt extensif : 3 400 litres par hectare de SFP, soit 63 % de la moyenne du Grand Ouest.

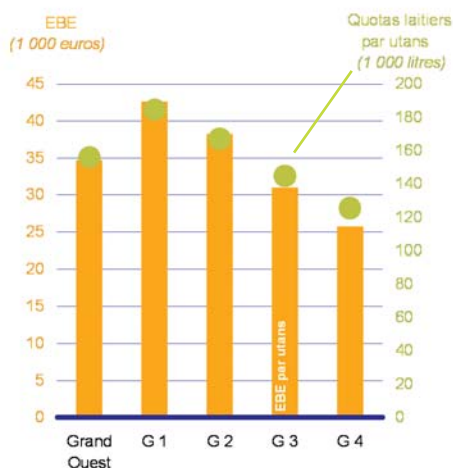
Avec ce système plus traditionnel, la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation par litre de lait restent cependant sensiblement égaux à la moyenne du Grand Ouest. Ces résultats unitaires ne se réalisant que sur une faible production, le groupe enregistre ainsi le plus petit EBE par utans (25 700 €). Malgré des annuités de remboursements moins élevées, les exploitations dégagent le plus faible RCAI par utans, 16 100 €.

19 000 de RCAI par utans, dans le Grand Ouest.

Le niveau des quotas détermine l'excédent brut d'exploitation...

Quotas et EBE par utans selon les 4 groupes d'exploitations

Champ : exploitations laitières spécialisées

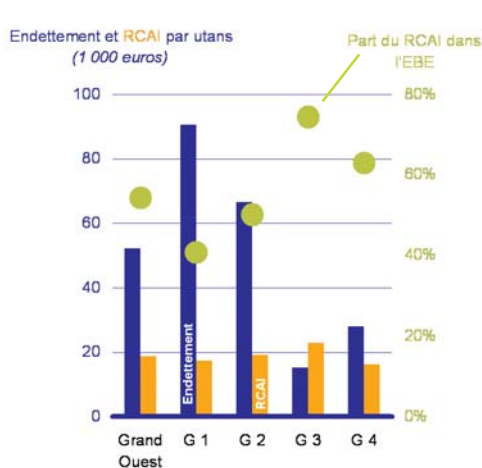


Source : Agreste - RICA 2005

... mais l'endettement réduit les résultats financiers de court terme

Niveau d'endettement et RCAI par utans selon les 4 groupes d'exploitations

Champ : exploitations laitières spécialisées



Source : Agreste - RICA 2005

La réforme de la PAC affecte la rémunération de la production laitière.

2006 : réforme de la PAC et baisse du prix du lait

La politique agricole commune adoptée le 26 juin 2003 à Luxembourg instaure le principe d'un droit à paiement unique (DPU) découplé, rompant tout lien avec l'acte de production. En France, à partir de 2006, date d'application du dispositif, le découplage est partiel. Deux types d'aides cohabitent : les DPU calculés sur la référence historique des années 2000 à 2002 et les aides liées à la production. L'Aide Directe Laitière (ADL) mise en place en 2004, pour compenser la baisse du prix d'intervention sur le beurre et la poudre de lait écrémé, est totalement découplée de la production et intégrée dans les DPU en 2006. La rémunération au sens strict de la production laitière (hors DPU), qui n'est désormais assurée que par le prix du lait, en baisse en 2006, se réduit donc fortement. La rémunération totale de l'activité productive, également supportée par la vente des sous-produits animaux (vaches de réforme, veaux) et la vente des productions végétales complémentaires, se réduit également en 2006. Rapportée aux utans, elle devient négative sur près de 26 % des exploitations laitières (seulement 5 % en 2005). Les nouvelles modalités de rémunération de la production affectent moins les petites exploitations intensives. Dans ce groupe, en 2006, seulement la moitié des exploitations dégage une rémunération de la production inférieure au SMIC, et moins d'une exploitation sur dix affiche une rémunération négative.

2008 : bilan de santé de la PAC

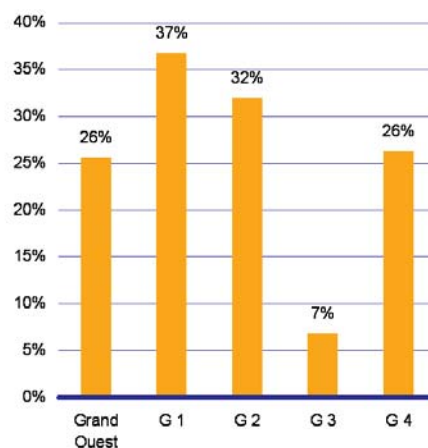
En 2008, le bilan de santé de la PAC va conduire à des adaptations. En particulier, la recherche d'un système plus simple et plus équitable pourrait aboutir à une extension du découplage des aides et à une harmonisation progressive des DPU.

Par ailleurs, des prélèvements plus importants sur les aides directes pourraient être envisagés pour rémunérer des systèmes de production plus spécifiques. Une nouvelle répartition des aides conduirait alors à une nouvelle typologie des exploitations laitières.

Rémunération négative pour le quart des exploitations du Grand Ouest

Part des exploitations laitières ayant une rémunération directe de la production (hors DPU) négative en 2006

Champ : Exploitations laitières spécialisées



Source : Agreste - RICA 2006

Cette étude a été réalisée par les Services Régionaux de l'Information Statistique et Economique : SRISE des DRAF de Bretagne, des Pays de la Loire et de la Basse-Normandie.

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
Service Régional de l'Information Statistique et Economique

12, rue Menou - BP 23523
44035 Nantes cedex 1

Tél. 02 40 12 36 40 - Fax 0240 12 36 43

Mél : srise.drda44-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site Internet : www.draf-pays-de-la-loire.-pays-de-la-loire

Directeur de la publication : Isabelle Nuti

Rédacteur en chef : Didier Cébron

Contributeurs : Xavier Paraire, Philippe Michel,

Françoise Potin (SRISE Bretagne) ;

Chantal Delacourt (SRISE Pays de la Loire)

Composition : Pôle Diffusion, SRISE Bretagne

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1956 7499

Prix : 2,50 €